



CHRISTOPHE SIRUGUE  
SECRETARE D'ETAT CHARGE DE L'INDUSTRIE  
AUPRES DU MINISTRE DE L'ECONOMIE ET DES FINANCES

*Communiqué de presse*

*Communiqué de presse*

[www.economie.gouv.fr](http://www.economie.gouv.fr)

Paris, le 21 octobre 2016  
N°165

### **Attribution d'un permis exclusif de recherches de tungstène sur la commune de COUFLENS en Ariège.**

Un permis exclusif de recherches de mines de tungstène a été accordé à la société Variscan Mines sur la commune de Couflens en Ariège pour une durée de 5 ans. La délivrance de ce permis intervient après un travail d'instruction mené sous l'égide de la préfecture de l'Ariège.

Il a pour objectif d'étudier les possibilités économique, environnementale et sociétale de redévelopper une filière d'extraction et de valorisation de tungstène à partir de l'ancienne mine de Salau.

Il s'agit d'un permis d'exploration qui confère un droit exclusif à la société Variscan Mines de mener des travaux d'exploration. Avant de pouvoir réaliser concrètement ces travaux, la société Variscan Mines devra, en fonction de leur nature et de leur importance, déposer une déclaration ou une demande d'autorisation auprès de la préfecture. La demande d'autorisation d'ouverture de travaux est accompagnée d'une étude d'impact et donne lieu à enquête publique. Les décisions préfectorales prennent toutes la forme d'arrêtés fixant les prescriptions de protection des enjeux environnementaux.

Le permis ne concerne que la phase d'exploration et ne permet pas à Variscan de construire une mine. Si cette phase d'exploration met en évidence un gisement exploitable, l'entreprise devra solliciter une demande d'exploitation minière qui est soumise à consultation du public et étude d'impact environnemental.

Pour prendre en compte les enjeux de protection de l'environnement et de santé des travailleurs et des populations soulevés pendant l'instruction du permis d'exploration, la société Variscan Mines engagera prioritairement des études approfondies sur la présence d'amiante dans le gisement dans l'objectif d'évaluer les risques sanitaires. Ces études seront réalisées par un tiers indépendant et feront l'objet d'un contrôle attentif de l'Etat. Elles détermineront la poursuite ou non de l'exploration.

La société Variscan Mines s'est engagée à investir 25 millions d'euros sur cinq ans et à s'inscrire dans la démarche pour la « Mine responsable » en cours de finalisation. Les travaux d'exploration prévus ont pour objectif d'évaluer les réserves ainsi que la faisabilité d'une usine métallurgique de transformation du tungstène dans le département de l'Ariège.

La mise en œuvre des travaux d'exploration prévus devrait générer une vingtaine d'emplois directs et autant d'indirects dans le Couserans. A compétences égales Variscan Mines a pris l'engagement de favoriser les recrutements locaux.



Une commission locale de concertation, d'information et de suivi présidée par le Préfet sera instaurée afin de créer les conditions d'une concertation ouverte et éclairée entre toutes les parties prenantes. Cette commission travaillera à la construction d'un projet d'exploitation conciliant l'intérêt national, la consolidation d'une filière industrielle aval pour le tungstène et un développement local durable respectueux de l'environnement et de la santé des populations et des employés.

En accompagnement de ce nouveau projet minier, le Gouvernement entend également améliorer la sécurisation de l'ancienne mine de Salau et le traitement des impacts sanitaires sur les populations avoisinantes. A cette fin une étude sera lancée d'ici fin novembre par Géoderis, filiale du BRGM et de l'Ineris, pour déterminer les travaux à mener.

*Pour information : le tungstène est un métal dur, dense et résistant à la chaleur, utilisé pour les outils de découpe et d'usinage ainsi que dans les aciers spéciaux. Il entre également dans la composition de superalliages pour l'aéronautique, l'armement et les turbines à gaz. Il figure au rang des matières premières stratégiques les plus critiques pour l'industrie européenne et française, avec un risque fort sur son approvisionnement (la Chine détient 80% de la production mondiale).*

**Contact presse :**

**Cabinet de Christophe SIRUGUE** : 01 53 18 45 13 [sec.sei-presse@cabinets.finances.gouv.fr](mailto:sec.sei-presse@cabinets.finances.gouv.fr)